

# INFO CORONAVIRUS

LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR LA VILLE D'AGDE  
EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
HÉRAULT MÉDITERRANÉE ET LE SICTOM

## LE MOT DU MAIRE



Dans cette période de confinement qui constitue pour chacun d'entre nous une épreuve, la Ville d'Agde a réorganisé son administration pour assurer la continuité du service public et répondre aux besoins spécifiques de la population.

Le document que nous vous adressons aujourd'hui récapitule l'ensemble des dispositifs mis en place pour faciliter la vie de chacun d'entre vous, que vous soyez une personne isolée en situation de dépendance, un professionnel

mobilisé en difficulté de garde d'enfant ou encore un chef d'entreprise subissant les conséquences économiques de la crise.

Nous avons dû aussi redéfinir la collecte des déchets et des encombrants selon des modalités que nous vous exposons dans ce courrier avec un plan quartier par quartier précisant les plannings d'intervention.

La Ville d'Agde s'est mise en ordre de marche. Elle continuera à adapter ses interventions en fonction de l'évolution de la situation et vous en tiendra informés.

En attendant, respectez les règles de confinement car c'est à ce prix que vous contribuez à la santé de tous et que nous réussissons ensemble à sortir le plus rapidement possible de cette situation difficile.



*Restez chez vous,  
on est là pour  
vous !*

# VEILLE ET INFORMATION

## >> Mise en œuvre d'une **permanence téléphonique tout public**

en Mairie d'Agde pour toute information utile de la population sur la continuité des services publics et privés.

 **Composez le**  
**04 67 94 60 00**

>> Mise en place d'une **ligne spécifique COVID 19** au Centre Communal d'Action Sociale destinée aux populations les plus fragiles pour toute question sanitaire et sociale.

 **Composez le**  
**04 67 94 66 25**

>> Dans le cadre de la fermeture des foyers restaurants **développement du service de portage des repas à domicile**.

 **Composez le**  
**04 67 94 66 30**

>> Une **veille active** est assurée auprès de l'ensemble des personnes inscrites au **système de téléalarme**.

 **Composez le**  
**04 67 94 66 30**



# ACTION SOCIALE/ÉDUCATION

>> Pour les personnes les plus fragiles et isolées, ne pouvant se déplacer, mise en place avec l'Épicerie Sociale d'un **service de ravitaillement avec denrées et produits de première nécessité**.

 **Composez le**  
**04 67 94 60 60**

>> **Ouverture de places à l'école du Littoral et à la crèche Dolto** pour accueillir les enfants des professionnels mobilisés n'ayant pas de solution de garde à domicile.

 **Composez le**  
**04 67 94 65 10**  
**pour l'école et le**  
**04 67 94 60 60**  
**pour la crèche**

>> **Distribution de 4 000 masques FFP2** au personnel de l'hôpital d'Agde ainsi qu'aux professionnels de santé du secteur.

>> **Commande de 1 500 masques agréés lavables et réutilisables** qui seront destinés en priorité aux personnels soignants de la ville et aux forces de Police Nationale et Municipale.

>> **Fabrication par les artisans d'art du site des Métiers d'Art de 400 masques** destinés en priorité aux commerces alimentaires de proximité.

## Comment se protéger et protéger les autres ?



**Lavez-vous les mains très régulièrement**



**Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir**



**Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le**



**Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades**

# ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## >> Identification d'un guichet téléphonique spécifique pour toutes les questions liées à l'activité économique

en particulier destiné aux commerçants et artisans. Ce guichet délivre une première information utile sur les dispositifs de soutien existants et met en relation avec les partenaires concernés (chambres consulaires, services de l'État...).

 **Composez le**  
**04 99 47 48 61**

>> **Suspension et exonération des droits de place, des droits de terrasses** pour l'ensemble des commerçants sur toute la durée de fermeture imposée de l'activité.



>> **Suspension de la perception des loyers** pour toute activité commerciale ou artisanale impactée, attachée à un bien de la Ville ou de la Communauté d'Agglomération.

# SÉCURITÉ/SALUBRITÉ/PROPRETÉ

## >> Mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité par les services de terrain de la Ville et de l'Agglomération :

- > Nettoyage et arrosage avec du produit désinfectant pour traiter les voiries principales.
- > Continuité de la collecte des déchets avec un planning modulé (voir plan par quartier P4).
- > Collecte des encombrants **sur inscription préalable** pour les propriétaires ou locataires **en dehors des copropriétés** qui ne peuvent stocker chez eux pendant la période de confinement.
- > Collecte des déchets verts **sur inscription préalable** pour les propriétaires ou locataires **en dehors des copropriétés** qui ne peuvent différer l'apport sur la plateforme de compostage.

 **Composez le**  
**0 800 00 90 34**

>> Les **services de Police Nationale et Municipale** déjà fortement mobilisés sur le terrain pour faire respecter les règles de confinement se sont organisés pour des **interventions 24H/24 pour toute question liée à votre tranquillité et votre sécurité.**

 **Composez le**  
**0 800 03 7000**  
**24H/24 ou le 17**

>> En cette période de confinement, nous rappelons que la plateforme **arretonslesviolences.gouv.fr**, dédiée aux violences conjugales, est toujours active.



## **Un seul mot d'ordre, restez chez Vous, ayez un comportement citoyen et solidaire**

# MODIFICATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS À AGDE



Le SICTOM Pézenas-Agde a pris de nouvelles mesures quant à la collecte des déchets à Agde et ce en lien avec l'épidémie de Coronavirus.

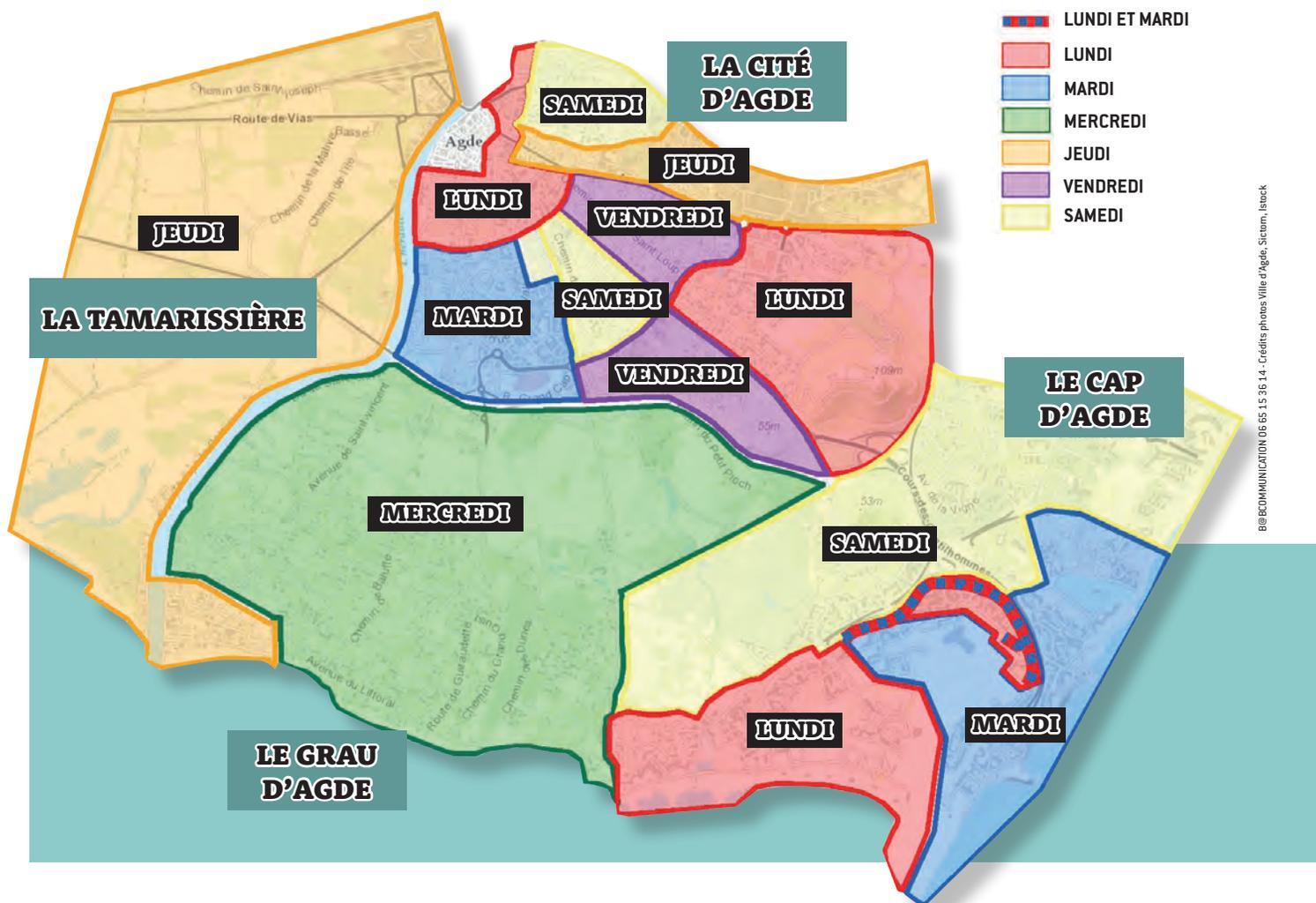
>> Les **ordures ménagères** (bacs grenats) sont désormais **collectées une fois par semaine** : la collecte aura lieu un des deux jours de la tournée habituelle.

>> La **collecte sélective** (bacs jaunes) est maintenue, **une fois par semaine le même jour qu'auparavant**.

>> La **collecte des bacs collectifs du centre-ville reste inchangée** : matin et après-midi.

>> **Ouverture de la déchèterie de la Prunette** uniquement pour les professionnels, les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h.

## JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



ÉDITION SPÉCIALE COVID-19

### INFO CORONAVIRUS

LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR LA VILLE D'AGDE EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE ET LE SICTOM

Informations complémentaires au **04 11 95 00 97** (Antenne littorale du SICTOM) ou par mail à **contact@sictom-pezenas-agde.fr**

À noter que ce plan de ramassage peut être modifié en fonction de l'évolution de la situation.